

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

2016-2017



## **Multi-Femmes**

**40 ans de lutte contre la violence conjugale**

Fondée en 1977

Site web : <http://multifemmes.com>  : Multi-Femmes Inc/facebook

# Table de matières

<b>Matière</b>	<b>Page</b>
<b>Table de matières</b>	2
<b>Introduction</b>	3
<b>Mot de la présidente</b>	4
<b>Mot de l'équipe</b>	5
<b>Historique de Multi-Femmes</b>	6
<b>Mission, objectifs, structure organisationnelle</b>	7
<b>Services</b>	11
<b>Statistiques</b>	12
<b>Services auprès des femmes hébergées</b>	22
<b>Services auprès des mères et des enfants</b>	25
<b>Services externes femmes</b>	30
<b>Services externes, post-hébergement mère-enfant</b>	36
<b>Statistiques externes jeunesse (mères –enfants)</b>	39
<b>Activités de fin de semaine</b>	41
<b>Financement</b>	42
<b>Concertation et participation dans le milieu</b>	46
<b>Rappel des orientations de Multi-Femmes</b>	49
<b>Conclusion</b>	50
<b>Annexe statistiques</b>	51

# I. Introduction

Notre rapport d'activité est un outil qui met en valeur les réalisations de la dernière année à Multi-Femmes et la façon dont elles ont été concrétisées. Cela constitue en quelque sorte un portrait qui vous démontre, une fois de plus, que nous sommes des agentes de transformation sociale.

Par ses actions, vous allez constater que Multi-Femmes, par l'entremise de son équipe composée des membres du conseil d'administration, des travailleuses, des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants et des bénévoles, est un organisme unique et avec une identité particulière.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous vous remercions de votre engagement envers la cause qui nous mobilise, une année de plus.



## II. Mot de la présidente

Chères membres,

J'ai le privilège de vous présenter encore une fois cette année le rapport d'activités de Multi-Femmes. S'il fallait résumer la dernière année en quelques mots seulement, je parlerais sans doute d'un merveilleux travail de consolidation en équipe. En effet, les derniers mois ont été marqués par diverses rencontres du conseil d'administration et de l'équipe, tantôt conjointement, tantôt séparément, afin de parfaire plusieurs éléments relatifs au nouveau mode de gestion mis en place dans les années précédentes. Je suis donc très fière et heureuse de vous annoncer que l'organisme se porte bien et que tous nos efforts portent fruit !

De plus, j'aimerais profiter de l'occasion pour saluer la contribution de chacune des travailleuses de l'organisme. Vous occupez un emploi parfois difficile, mais tellement nécessaire. Les femmes et les enfants victimes de violence conjugale ont besoin d'être accueillis, écoutés et soutenus dans plusieurs démarches, et c'est ce que vous accomplissez jour après jour. Je vous lève mon chapeau et je vous dis, merci.

Pour finir, je tiens à souligner la force des femmes qui demandent de l'aide lorsqu'elles sont en situation de fragilité due à violence conjugale. Je ne peux que vous remercier de nous faire confiance et vous souhaiter bon courage pour la suite.

Bonne lecture, Mesdames !

**Marie-Ève Sirard**

**Présidente du conseil d'administration**

### III. Mot de l'équipe

#### Être membre de l'équipe de Multi-Femmes c'est...

C'est une belle question à se poser. Qu'est-ce que ça veut dire être membre de l'équipe de Multi-Femmes? On peut dire d'emblée que c'est loin d'être routinier, il n'y a pas une journée pareille. Il faut savoir: apporter sa touche de débrouillardise et la couleur de ses qualités personnelles ; vouloir toucher à tout ; réparer des poignées de porte; appeler le réparateur du lave-vaisselle; soutenir les femmes; remplir le frigo avec l'épicerie; etc. Bref, c'est un peu comme avoir un deuxième chez soi à s'occuper et à aimer.

Travailler avec une équipe comme la nôtre, c'est aussi: devoir partager les bureaux et les tiroirs; se marcher un peu sur les pieds; se parler toutes en même temps; avoir du mal à lever la main en réunion; etc. Mais c'est surtout avoir envie de rentrer le matin juste pour voir ses collègues, être solidaire, se donner un coup de main et jongler avec le surplus des tâches des autres quand c'est nécessaire. C'est d'être parfois sérieuses, parfois fatiguées, parfois rigolotes. Mais ce que j'ai surtout remarqué au fil des années, c'est que même en quittant notre belle équipe, il y a toujours un lien qui nous relie à Multi-Femmes, comme un petit nœud de souvenirs que l'on n'arrive jamais complètement à défaire...

*Carole-Anne P*

## IV. Historique de Multi-Femmes

Mettre sur pied une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale apparaît comme le dossier le « plus politique » pour le **Centre de la femme nouvelle** et en 1977 il saisit l'occasion pour réaliser ce « projet ». Plusieurs communautés religieuses appuient les projets d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, « on ne peut pas le passer sous silence, les maisons d'hébergement ont été soutenues par des communautés religieuses ». Le premier nom donné à la nouvelle maison d'hébergement est celui du « **Centre refuge Montréal** ». Tout était à faire, il fallait sensibiliser la population et les institutions. À cette époque, au Québec, les maisons sont les premières à lever le voile sur la violence conjugale, à dénoncer la situation et à demander aux autorités de s'attaquer à ce problème.

Les fondatrices et les militantes doivent s'asseoir et réfléchir aux vrais besoins des femmes hébergées et des enfants. Il faut penser à la sécurité des femmes, à la gestion d'une maison avec plusieurs groupes sociaux et ethniques. Il faut également permettre aux femmes d'avoir des moments d'intimité avec leurs enfants. Le travail des bénévoles s'avère essentiel pour la survie de la maison et pour le confort et la sécurité des femmes et de leurs enfants.

Elles prennent en charge les enfants quand les femmes sortent pour leurs démarches. Elles assurent une présence continue à la maison et organisent différentes activités. L'équipe mène plusieurs dossiers de front comme la question des droits des femmes et aussi la reconnaissance de la problématique de la violence conjugale sur la scène publique. Ce travail se fait en collaboration avec le « Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes en difficulté ».

Enfin, il faut expliquer aux policiers le mandat des maisons d'hébergement et ce que l'on attend d'eux, accompagner les femmes dans leurs démarches, s'assurer qu'elles ont droit à des avocates sensibilisées à la problématique de la violence conjugale.

Pour compléter, l'achat d'une maison s'effectue en 1980.

---

***1984 Le Centre refuge Montréal, devient Multi-Femmes inc.  
La nouvelle appellation vient d'une volonté de souligner  
que cette maison accepte des femmes de toutes classes  
sociales et de toutes origines ethniques.***

---

## **V. Mission, objectifs, valeurs et structure organisationnelle**

### **1. Mission**

Venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, en leur offrant hébergement, sécurité, écoute, soutien et réconfort. Défendre les droits des femmes dans la société en général. Enfin, dénoncer la violence conjugale comme étant un problème d'ordre social et non individuel.

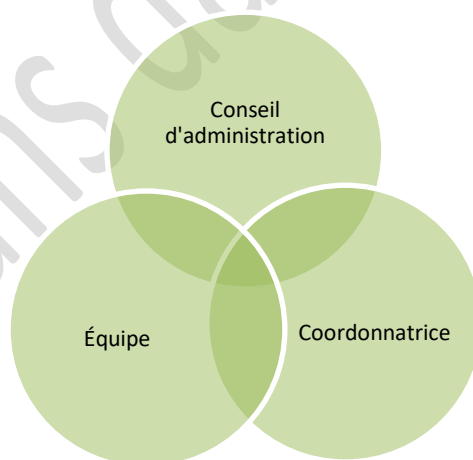
### **2. Objectifs**

<b>Assurer la sécurité physique des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants</b>
<b>Assurer aux femmes et à leurs enfants un climat de compréhension durant leur séjour</b>
<b>Offrir une approche globale d'intervention</b>
<b>Briser l'isolement des femmes</b>
<b>Viser l'autonomie et la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie</b>
<b>Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des femmes</b>
<b>Intervenir pour l'égalité de la femme sur les plans économique, politique, social et culturel</b>
<b>Favoriser le dialogue mère/enfant sur une base de rapports égalitaires</b>
<b>Sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale</b>
<b>Prévenir la violence au sein de la famille</b>
<b>Prévenir la violence chez les jeunes</b>

### 3. Valeurs

<b>Le rapport égalitaire</b>
<b>L'alliance</b>
<b>La transparence</b>
<b>Le respect</b>
<b>La coopération</b>
<b>L'autonomie</b>
<b>La liberté</b>
<b>La justice sociale</b>
<b>La solidarité</b>

### 4. Structure organisationnelle





## **a. Modèle de gestion : la cogestion**

Le modèle de gestion ayant été retenu par le conseil d'administration et l'équipe de travail est celui de **la cogestion**. Ce modèle a été choisi comme le plus approprié au genre de gestion que Multi-Femmes voulait se donner.

Ce qui est intéressant dans la cogestion, c'est que les responsabilités sont partagées et que l'équipe est au cœur des décisions, même si le conseil d'administration reste imputable des décisions de l'organisation.

## **b. Membres**

Personnes qui désirent aider à la réussite et au développement de Multi-Femmes, à prévenir, dépister et contrer la violence conjugale, des personnes sensibles à la problématique, à l'intégration et aux relations interculturelles et à la prévention psychosociale.

## **c. Conseil d'administration**

Merci pour votre implication, votre dynamisme, votre assiduité et votre passion débordante pour la cause des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. Avec votre bon système de gouvernance, Multi-Femmes a retrouvé un dynamisme qui est à l'image de sa mission.

Vous avez permis à notre équipe de se concentrer sur les activités qui contribuent le plus à l'atteinte de ses objectifs généraux, à utiliser ses ressources efficacement et à veiller à ce que Multi-Femmes soit gérée pour le bien des femmes et des enfants qui demandent de l'aide

**Le conseil d'administration** de Multi-Femmes est composé de sept (7) membres, cinq représentantes de la communauté, une représentante des travailleuses et une représentante des anciennes résidentes. La coordonnatrice siège d'office au CA, mais sans avoir droit de vote.

**Le Conseil d'administration a tenu 6 rencontres dans le cadre de la Planification stratégique, 9 rencontres régulières et 5 rencontres virtuelles, entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017**

Cette année, le conseil d'administration a été très sollicité dans le cadre de la planification stratégique. Pour cette raison, nous tenons à remercier chacune de ces femmes engagées qui ne comptent jamais les heures bénévoles accordées à Multi-Femmes.

Membres du conseil d'administration		
Marie-Ève Sirard	Julie Raymond	Yispsy Montero
Marie-Hélène Lamarche	Cristina Montenegro	Line Piquette
Isabelle Beausoleil	Rosa Miranda (sans droit de vote)	

#### d. Équipe de travail

Comme chaque année l'équipe de Multi-Femmes s'est investie à part entière. Nous tenons à remercier sincèrement toute l'équipe pour son engagement sans relâche et sa grande disponibilité. Nous sommes heureuses de compter avec votre collaboration en toute confiance, en ayant l'assurance d'un travail de qualité.

Postes occupés à Multi-Femmes		
<b>1 coordonnatrice</b> Rosa	<b>1 adjointe administrative</b> Claire	<b>4 intervenantes auprès des femmes</b> Josée, Line, Carole-Anne et Caroline Annick, qui est partie au milieu de l'année financière
<b>2 intervenantes jeunesse/mère-enfant</b> Morgane et Cécile	<b>3 intervenantes de nuit</b> Jocelyne, Fatou et Mélanie	<b>1 intervenante et demie aux services externes auprès des femmes</b> Nathalie et Tima
<b>2 intervenantes de fin de semaine</b> Tima et Sophie	<b>1 intervenante aux services externes, d'une journée par semaine, auprès des enfants</b> Morgane	

## e. Réunions

Toutes les intervenantes de jour, la coordonnatrice, l'adjointe administrative assistent aux réunions d'équipe hebdomadaires, les mercredis après-midi. Des réunions d'équipe élargie incluant les intervenantes de nuit et de fin de semaine ont lieu chaque 6 semaines, de manière à favoriser la participation aux décisions et la consolidation des liens dans l'équipe. En moyenne, les travailleuses ont été en réunion d'équipe, 20 jours dans l'année.

Les mardis après-midi, les intervenantes auprès des femmes et les intervenantes jeunesse, de l'interne et de l'externe, se réunissent pour faire l'analyse sur l'intervention à Multi-Femmes. Elles se sont réunies 24 fois en moyenne.

Les travailleuses ont participé à 8 rencontres de Planification stratégique.

## VI. Services

À Multi-Femmes nous offrons aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, des services 24 heures par jour et sept jours par semaine, tout au long de l'année, qu'il s'agisse d'un hébergement, d'une consultation téléphonique ou de références à des ressources appropriées. Nous pouvons héberger jusqu'à six femmes et neuf enfants. Tous les services sont gratuits.

---

*Lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les femmes hébergées bénéficient d'interventions formelles ou informelles, individuelles ou de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs démarches : judiciaires, d'immigration, récupération de leurs effets personnels, etc.*

---

Nous offrons aux femmes et aux enfants qui ne sont pas en hébergement, des services externes.

Nous accompagnons aussi des femmes ayant été hébergées à Multi-Femmes et ayant besoin d'un accompagnement psychosocial après avoir quitté la maison. Elles bénéficient de ce que nous appelons des services post-hébergement.

## VII. Statistiques

Les statistiques en vrac: introduction
58 femmes et 66 enfants ont été admis en hébergement, soit un total de 124 personnes.
Nous avons eu 258 demandes d'admission : 58 ont été acceptées et 200 ont été refusées.
La durée moyenne de séjour a été de 31 jours
Le taux d'occupation a été de 82 %
327 consultations téléphoniques ont été reçues à la maison d'hébergement
70% des femmes hébergées nous ont été référées par SOS Violence conjugale.
57% des femmes hébergées ont entre 31 et 50 ans
Un peu plus de 41% des femmes hébergées sont mariées
Plus de la moitié des femmes hébergées (53%) le sont sous motif de violence psychologique.
Un peu plus de la moitié (54%) des femmes admises proviennent du Canada.

### Statistiques internes Admission 2016-2017

58 femmes	66 enfants
18-30 ans : 20	0-6 ans : 44
31-50 ans : 33	7-12 ans : 17
51-60 ans : 4	13-17 ans : 5
60 ans et plus : 1	

Taux d'occupation	82%
Durée moyenne de séjour	31 jours (4318 jours/139 personnes)

## Statistiques téléphoniques internes

Mois	Consultations Tél.	Références/infos
Avril	24	5
Mai	23	1
Juin	17	2
Juillet	17	1
Août	24	1
Septembre	27	5
Octobre	24	4
Novembre	27	4
Décembre	22	0
Janvier	35	2
Février	44	1
Mars	43	5
Total	327	31

## Demandes d'hébergement acceptées

Mois	Femmes	Enfants
Avril	0	0
Mai	7	6
Juin	4	5
Juillet	8	8
Août	11	12
Septembre	3	2
Octobre	2	2
Novembre	4	7
Décembre	3	6
Janvier	3	5
Février	6	5
Mars	7	8
Total	58	66

## Refus d'hébergement

Mois	Autres prob.		Aucune VC		Aucun lit disponible		Sécurité femme ou maison		
Avril	6F	6E			6F	4E	2F	2E	
Mai	8F	1E			4F		1F	1E	
Juin					10F	11E			
Juillet	4F	3E			7F		1F	1E	
Août	6F	3E			4F	2E			
Septembre	4F	1E			12F	10E			
Octobre	5F	3E			7F	2E			
Novembre	1F	1E			5F	1E	1F	2E	
Décembre					2F	1E			
Janvier	4F	2E			5F				
Février					11F	12E			
Mars	2F	1E			5F	7E			
<b>Total</b>	<b>40F</b>	<b>21E</b>			<b>78F</b>	<b>50E</b>	<b>5F</b>	<b>6F</b>	<b>200</b>

## Rencontres individuelles

Mois	Femmes héb.	Enfants héb.	Mère héb.	M/E héb.	
Avril	31	3	10	0	
Mai	30	6	15	1	
Juin	37	4	20	1	
Juillet	34	32	14	0	
Août	32	20	17	3	
Septembre	64	4	12	2	
Octobre	32	12	19	2	
Novembre	33	6	10	0	
Décembre	30	2	10	0	
Janvier	36	2	13	2	
Février	45	2	20	2	
Mars	57	11	16	1	
<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>104</b>	<b>176</b>	<b>14</b>	<b>755</b>



## Accompagnements

Accompagnements	Femmes	Mères/Enfants	
Hôpital, CSSS, médecin	3		
Cour Civile	6	1	
Cour Criminelle	4		
Avocat	3	1	
DPJ		4	
Sécurité du revenu	2		
Rencontre multidisciplinaire	9		
Immigration	1		
Récup. Effets perso.			
École	1		
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>35</b>

## Rencontres de groupes

1. 50 Rencontres de vie communautaire, Couleur de mon ciel
2. 11 Rencontres de groupes thématiques (valeur de soi, socialisation victimisante, impuissance, cycle de la violence conjugale, potentiel d'un homme violent, prendre soin de soi)
3. 10 Activités de fins de semaine (Pique-nique au parc, atelier à la bibliothèque, cinéma, soirée BBQ, fabrication dessin pour t-shirt, souper au restaurant, Francofolies)

## Motifs de violence dans les demandes hébergements acceptées

<b>Physique</b>	<b>20 (35%)</b>
<b>Psychologique</b>	<b>31 (53%)</b>
<b>Verbale</b>	<b>4 (6%)</b>
<b>Harcèlement</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>Sexuelle</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>Économique</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>Total</b>	<b>58</b>

## Sources de références demandes hébergement, acceptées

<b>SOS</b>	<b>40 (70%)</b>
<b>Maison d'hébergement</b>	<b>4 (6%)</b>
<b>CLCS</b>	<b>0</b>
<b>Elle-même</b>	<b>11 (18%)</b>
<b>Police</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>Organismes</b>	<b>2 (4%)</b>
<b>Total</b>	<b>58</b>

### Motifs de violence consultations téléphoniques (interne)

<b>Physique</b>	<b>101</b>
<b>Psychologique</b>	<b>128</b>
<b>Verbale</b>	<b>30</b>
<b>Harcèlement</b>	<b>10</b>
<b>Sexuelle</b>	<b>9</b>
<b>Économique</b>	<b>1</b>
<b>Conséquence de la violence</b>	<b>21</b>
<b>Inconnue</b>	<b>8</b>
<b>Ne sait pas</b>	<b>0</b>
<b>Autres problématiques</b>	<b>19</b>
<b>Total</b>	<b>327</b>

### Sources de références consultations téléphoniques (interne)

<b>SOS</b>	<b>231</b>
<b>Maison d'hébergement</b>	<b>1</b>
<b>CLSC</b>	<b>0</b>
<b>Elle-même</b>	<b>87</b>
<b>Police</b>	<b>3</b>
<b>Organismes</b>	<b>0</b>
<b>Autres</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>327</b>

## Nombre d'hébergements pour les femmes admises 2016-2017

<b>1<sup>er</sup> fois</b>	<b>34 (59%)</b>
<b>2<sup>e</sup> fois</b>	<b>17 (29%)</b>
<b>3<sup>e</sup> fois ou +</b>	<b>7 (12%)</b>
<b>Total</b>	<b>58</b>

*41% des femmes étaient mariées à leur conjoint au moment de l'admission*

### Durée de la relation

<b>Moins d'un an</b>	<b>10 (18%)</b>
<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>28 (48%)</b>
<b>Entre 6 et 10 ans</b>	<b>13 (22%)</b>
<b>Entre 11 et 15 ans</b>	<b>5 (8%)</b>
<b>Entre 16 et 20 ans</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>21 ans et +</b>	<b>1 (2%)</b>
<b>Total</b>	<b>58</b>

### Modalité de garde Femmes hébergées

<b>Garde informelle</b>	<b>67%</b>
<b>Garde intérimaire</b>	<b>2%</b>
<b>Garde physique exclusive</b>	<b>23%</b>
<b>Droit d'accès</b>	<b>2%</b>
<b>Droit d'accès supervisé</b>	<b>6%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## Origine Femmes hébergées

Amérique du Nord	54%
Amérique Central	0%
Amérique du Sud	7%
Asie	5%
Caraïbes	4%
Europe	4%
Moyen-Orient	21%
Inconnu	5%
Total	100%

**53%** des femmes admises sont citoyennes canadiennes

**26%** des femmes admises sont résidentes permanentes

---

### *Les demandes adressées aux maisons d'aide et d'hébergement*

*En 2014-2015, les 42 maisons membres du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ont accueilli 2 885 femmes et 2 177 enfants. Elles ont offert près de 12 000 services externes (consultations sans hébergement ou post hébergement, accompagnement dans les démarches, etc.) à des femmes violentées et ont répondu au total à plus de 49 000 demandes d'aide ou d'information de la part de victimes, de proches ou de professionnels.*

---

## VIII. Services auprès des femmes hébergées

Multi-Femmes offre, à l'interne, aux femmes victimes de violence conjugale, des services 24 heures par jour et sept jours par semaine, tout au long de l'année, qu'il s'agisse d'un hébergement, d'une consultation téléphonique ou de références à d'autres ressources. Nous pouvons héberger jusqu'à six femmes et neuf enfants. Tous les services sont gratuits.

---

*Lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les femmes hébergées bénéficient d'interventions formelles ou informelles, individuelles ou de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs différentes démarches.*

---

Multi-Femmes offre également le suivi post-hébergement aux femmes désirant poursuivre leur processus de dévictimisation et/ou leurs démarches en cour.

Nous offrons également des services externes aux femmes ne désirant pas être hébergées, mais souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches et/ou d'un soutien psychologique.

### 1. Les services

#### a. Rencontres individuelles, de groupe et accompagnements

Dans le but de travailler dans le même sens que la femme et dans une optique de reprise de pouvoir (empowerment) et de restructuration de son estime personnelle, les intervenantes élaborent un plan d'intervention en collaboration avec chacune d'elle.

Multi-Femmes travaille avec l'approche féministe. Ayant les soucis d'offrir des services équitables et de qualité à chaque femme hébergée, il nous arrive de faire appel à des interprètes lorsque nécessaire lors de rencontres individuelles, de groupe et même lors d'accompagnement.

## **b. Rencontres individuelles**

Nous abordons plusieurs thématiques lors des rencontres individuelles, selon le besoin de la femme :

- Cycle de la violence conjugale,
- Le potentiel d'homme violent,
- Ce qu'elles veulent et ne veulent plus d'une relation amoureuse,
- Les conséquences de la violence sur leur vie,
- L'estime de soi
- etc.

En ce qui concerne les démarches, elles varient d'une femme à l'autre. Il nous arrive régulièrement d'apporter du soutien pour :

- Les demandes d'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels)
- Des références en maison de 2e étape
- Demande d'HLM
- Démarche de résiliation de bail.

Il peut aussi y avoir des démarches en lien avec le volet immigration. Ces nombreuses actions auxquelles les femmes font face leur donnent l'occasion de reprendre du pouvoir sur leur vie, que ce soit en allant fermer un compte de banque conjoint, résilier un bail ou récupérer leurs effets personnels.

Les rencontres individuelles, formelles et informelles, nous donnent l'opportunité de créer le lien de confiance avec la femme, essentiel à notre travail.

***Cette année, les intervenantes femmes ont fait 461 rencontres individuelles.***

Pour ce qui est des accompagnements, ils sont faits avec les mêmes objectifs que la réalisation des démarches et des rencontres individuelles et de groupe, rajouté à cela parfois, la défense des droits.

En 2016-2017, **29** accompagnements ont été réalisés dans le cadre de l'intervention auprès des femmes uniquement.

---

***Les accompagnements qui sont réalisés la plupart du temps sont :***

***Récupération des effets personnels  
Rendez-vous d'ordre judiciaire (avocate, cour, criminelle, cour civile,  
immigration)***

---

### c. Rencontres de groupe

Chaque semaine, une rencontre collective obligatoire, la **Couleur de mon Ciel**, a lieu avec les femmes hébergées et une intervenante. Cette rencontre de groupe a pour objectif de permettre aux femmes hébergées de s'exprimer sur la vie communautaire à la maison, afin de résoudre certaines difficultés et réduire les tensions liées à la vie commune. Ces rencontres sont souvent amorcées par un tour de table d'un "comment ça va" dans la vie personnelle des femmes. Certaines activités "brise-glace" sont parfois utilisées pour rendre les rencontres plus dynamiques. Cette réunion a aussi pour but de répartir les tâches et soupers de la semaine entre les résidentes de la maison. Cette année, il y a eu **50** Couleur de mon Ciel.

De plus, des rencontres thématiques, non obligatoires, ont été organisées à une **quinzaine de reprises** durant l'année. Les thèmes varient selon les besoins du groupe en place, mais peuvent aussi être suggérés par les intervenantes. Cette année, les thèmes principalement abordés ont été :

- Le cycle de la violence conjugale
- Comment identifier le potentiel d'un homme violent
- La socialisation
- Ce que je recherche et ne veux plus d'une relation amoureuse
- La dévictimisation

Ces rencontres ont pour but de développer les liens de confiance, la solidarité entre les femmes, ainsi que le partage du vécu.

## 1. Vie associative et participative

Au courant de l'année, les femmes hébergées ont également eu la chance de recevoir la visite à quelques reprises de **trois bénévoles** : une coiffeuse, **Sophie Turcot**, afin d'offrir une coupe/mise en plis; **Rosana Lopez**, massothérapeute de formation, est aussi venue à 3 reprises offrir ses services; de même qu'une maquilleuse professionnelle, **Valentina Larenas**.

De plus, une entente de partenariat avec le salon de coiffure **Moov** a été faite afin d'offrir à une femme de l'interne ou de l'externe, à raison d'une fois par mois, un bon de prestation pour un shampoing, coupe et mise en plis, d'une valeur de 60\$.

Une sortie fût également organisée au restaurant **LA CASA CORFU** afin de souligner le 8 mars. **4 femmes et 5 enfants** hébergés étaient présents.



Toujours en mars, nous avons été approchées pour une 2e année consécutive à participer à un évènement organisé par **Shoe box** et les magasins **Ardène**, pour les femmes uniquement. Cette invitation a permis à 3 personnes de la maison (une intervenante accompagnée de 2 femmes hébergées) de se rendre à un entrepôt des magasins Ardène afin de remplir 3 sacs d'articles et de vêtements de toute sorte pour offrir aux femmes hébergées ainsi qu'aux femmes de l'externe, et ce, tout à fait gratuitement.

Enfin, pour célébrer la fête de Pâques ainsi que la St-Valentin, un **souper festif** et rassembleur a été organisé pour célébrer l'occasion avec les femmes et les enfants hébergés.

## **IX. Services auprès des mères et des enfants**

### **1. Service auprès des mères et des enfants**

Vivre dans une famille où il existe de la violence conjugale n'est pas sans avoir des conséquences importantes sur les mères et les enfants. Elle touche bien souvent l'estime de soi des femmes dans le rôle de mère, leur confiance en leur autorité parentale. Ces mères sont souvent dénigrées par leur partenaire violent, et ce, devant les enfants. La violence a également des impacts majeurs sur le lien mère-enfant, lequel est souvent à reconstruire. Le rôle des intervenantes mère-enfant est d'accompagner les femmes et les enfants à rebâtir leur nouvelle famille monoparentale dans un nouveau contexte exempt de violence.

Le contexte de violence conjugale amène également les mères et leurs enfants à mettre en place des mécanismes de protection, nécessaires pour leur survie physique ou psychologique. Ces mécanismes persistent souvent en dehors du contexte de violence et peuvent être problématiques pour le lien mère-enfant. Si c'est le cas, nous intervenons également pour déconstruire ces mécanismes auprès des familles hébergées.

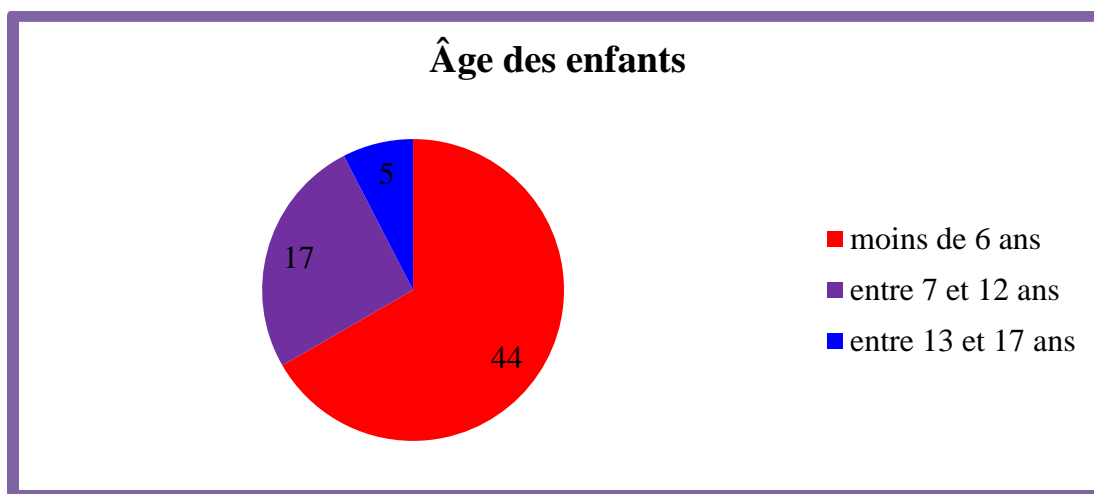
À Multi-Femmes, deux intervenantes travaillent pour le volet mère-enfant : l'une est à temps plein à la maison d'hébergement, l'autre partage son horaire entre des suivis à l'interne et des suivis en externe avec des familles suivies en post-hébergement, ou des familles n'ayant pas été hébergées, mais souhaitant bénéficier des services.

Cette année, **38 mères et 66 enfants** ont été hébergées à Multi-Femmes.

---

**Parmi les enfants :**  
*44 étaient âgés de moins de 6 ans*  
*17 étaient âgés entre 7 et 12 ans*  
*5 étaient âgés entre 13 et 17 ans*

---



## **2. Services d'intervention**

### **a. Les mères**

Les mères sont rencontrées de façon individuelle, une fois par semaine. Selon les besoins évalués par l'intervenante ou la mère, il est régulièrement proposé de faire des rencontres mères-enfants, et ce pour différentes raisons : lorsque nous expliquons les règlements pour les enfants à la famille, lorsque l'enfant désire être accompagné pour aborder un sujet avec sa mère ou lorsqu'il s'agit de soutenir la mère dans la reprise de pouvoir dans son autorité de mère.

---

***Pour l'année 2016-2017, il y a eu :***

***176 rencontres individuelles pour les mères***  
***16 rencontres mère-enfants.***

---

Les intervenantes mère-enfants accompagnent également les mères lors de leurs différentes démarches. Ces accompagnements ont pour fonction première d'offrir un soutien aux mères

lors de rencontres ou de procédures de Cour, souvent éprouvantes pour elles. Elles servent aussi à faire de la défense de droits, notamment en échangeant avec des professionnels d'autres milieux (DPJ, cour civile, cour criminelle), afin de les sensibiliser à la réalité de la violence conjugale. Dans tous ces cas, être présente auprès des mères dans leurs démarches, permet de souligner avec elles tout le pouvoir qu'elles reprennent sur leur vie à travers ces procédures.

---

*Cette année, les intervenantes mères-enfants ont effectués :*

*1 accompagnement chez l'avocat-e  
5 accompagnements à la cour civile  
14 accompagnements en lien avec la DPJ  
1 accompagnement à l'hôpital  
2 rencontres multidisciplinaires.*

---

## **b. Les enfants**

Les interventions auprès des enfants, âgés de 4 ans et plus, visent à travailler sur les conséquences de l'exposition à la violence conjugale. Le but est de renforcer ou créer un sentiment de sécurité chez eux, de leur offrir un espace de parole, et de faire des activités pour renforcer leur estime de soi et leur résilience.

Nous demandons aux mères si elles sont accord avec le fait que nous nommions la violence conjugale, ou même la violence au sens large lors des rencontres.

Nous sensibilisons alors les enfants aux différents types de violence, que ce soit à l'école ou à la maison, et au fait que celle-ci est inacceptable.

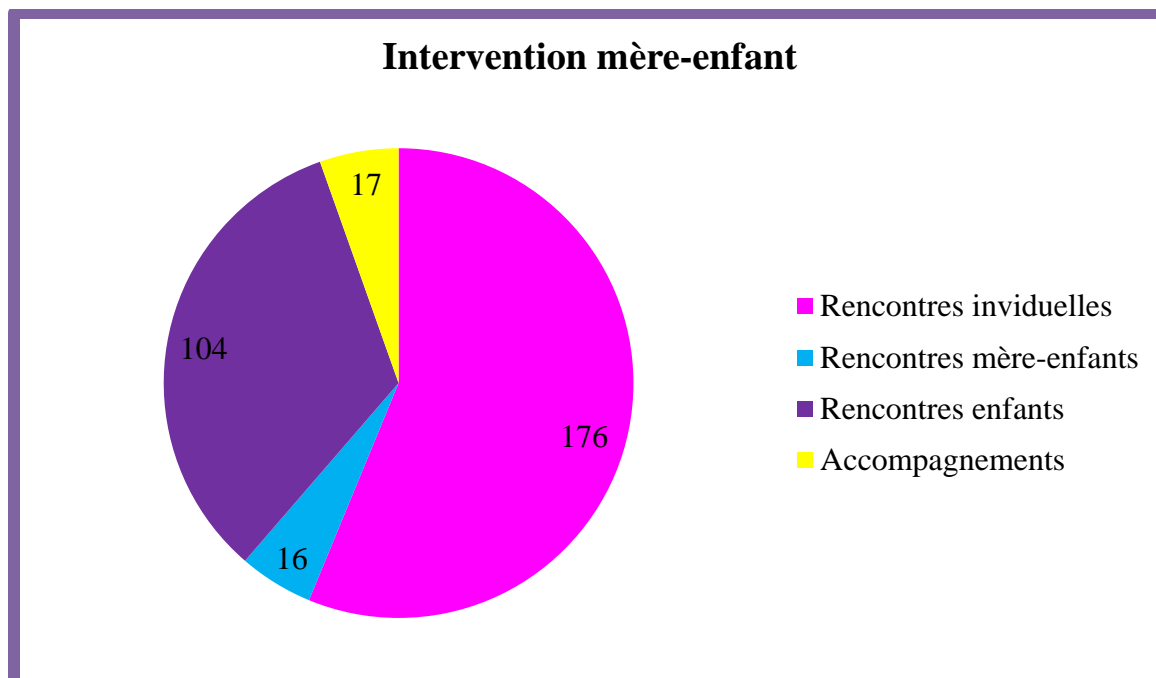
Avec **tous les enfants**, nous établissons **des scénarios de protection** : identifier leurs personnes ressources pour en parler, dénoncer, s'ils sont victimes ou témoins d'un type de violence dans le futur.

---

*Cette année, les intervenantes mère-enfants ont effectué*

*104 rencontres avec les enfants*

---



#### c. Les interventions de groupe

Les intervenantes organisent également des discussions de groupe pour les mères et les enfants. Ces moments permettent d'échanger sur différents sujets, mais aussi d'accéder à de l'information. Les interventions de groupe peuvent se faire façon formelle et informelle.

### 3. Activités familiales

Les intervenantes mère-enfants organisent également des activités familiales, telles que des sorties au cinéma, au parc, de création... On peut notamment observer celles, qui concernent des périodes particulières : été, Halloween, Noël, relâche scolaire.

### 4. Répit-Gardiennage et Halte-Garderie

L'équipe de Multi-Femmes connaît l'importance de moments de répit tant pour les mères, que pour les enfants. Aussi, les gardiennes viennent à la maison d'hébergement à raison de **2 à 5** heures par semaine. Elles organisent des activités, ou des sorties avec les enfants.

Elles s'occupent également des enfants, lors de la rencontre de groupe hebdomadaire, la "**Couleur de mon Ciel**".

Nous encourageons les mamans à prendre ce moment pour penser à elles et se ressourcer en tant que femmes.

Par ailleurs, nous travaillons en partenariat avec la **Halte-garderie La Pirouette**. Celle-ci peut accueillir les enfants hébergés chez nous, jusqu'à **3** demi-journées par semaine, selon leurs disponibilités, et les besoins des mères.

## **5. Emploi Été Canada (EEC)**

Cette année encore, nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de deux étudiantes, soutenue par Emploi Été Canada, durant 6 semaines chacune au cours de l'été. Celles-ci ont organisé différentes activités pour les enfants, selon leur groupe âge. Cela correspond à **51** activités pour la période des vacances scolaires. Leur présence a contribué de façon significative au volet mère-enfant de Multi-Femmes.

## **6. Formation et réseautage**

Cette année, les intervenantes mère-enfants ont participé à la présentation d'un nouvel outil d'intervention en prévention de la violence faite aux enfants, organisé par le **Regroupement des organismes ESPACE du Québec, ROEQ**.

## **7. Investissements pour les mères et les enfants**

Finalement, le volet mère-enfant nécessite du matériel qui sert de support aux interventions et aux activités mère-enfants.

Cette année, afin de renforcer la qualité du matériel d'intervention, nous avons investi dans :

- Matériel d'art
- Achat de livres de référence pour les mères et des contes éducatifs pour enfants
- Jeux éducatifs
- Matériel d'intervention par thématique.



## X. Services externes femmes

### 1. Les femmes victimes de violence conjugale n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande bénéficient à Multi-Femmes de services dits externes.

Nos services externes ont déménagé de local en mai 2016, nous permettant ainsi d'être plus accessibles et de diminuer nos frais d'opération. **Trois intervenantes y travaillent**, une intervenante auprès des femmes à temps plein, une autre se partageant entre la maison d'hébergement et le local de services externes, et une intervenante auprès des mères et des enfants travaillant, elle aussi, à l'interne et à l'externe.

Les femmes que nous accompagnons peuvent avoir été hébergées à Multi-Femmes, et poursuivre un suivi avec nous une fois qu'elles ont emménagé dans leur nouvelle demeure. Elles peuvent également avoir été hébergées dans une autre maison d'hébergement, récemment ou non.

Certaines n'ont jamais eu recours à un hébergement, mais ont eu besoin d'être accompagnées par exemple, car elles subissent encore les conséquences de la violence conjugale.

Certaines se questionnent à savoir si ce qu'elles vivent dans leur couple est de la chicane ou un rapport de force. D'autres ont besoin d'être validées que leur analyse de la situation est juste et d'un coup de pouce pour quitter leur conjoint.

Quoi qu'il en soit, même si elles n'ont pas recours à l'hébergement en tant que tel, leur parcours n'en est pas forcément plus simple, car elles ont besoin, de toute façon, d'assurer leur intégrité psychique et physique.

---

*Notre intervention auprès de ces femmes est féministe,*

*En ce sens que nous recherchons la relation la plus égalitaire possible avec elles.*

---

Nous estimons que ce sont elles les expertes de ce qu'elles vivent, et que leur vécu de violence a un fondement social, de par la socialisation genrée plus ou moins profondément intégrée selon chacune, et la victimisation par le fait même engendrée. Nous marchons côte à côte avec elles, et nous aimons employer le mot "accompagnement" pour désigner le soutien que nous leur offrons. En effet, notre accompagnement auprès d'elle peut leur permettre d'exercer leur reprise de pouvoir sur leur vie, en expérimentant une relation égalitaire avec nous.

Nous modulons le soutien que nous leur apportons selon leurs besoins. Le suivi que nous leur offrons prend en effet différentes formes, que ce soit des consultations téléphoniques, des échanges via courriel, des consultations en face à face ou des accompagnements en Cour pour des procédures civiles ou criminelles.



## 2. Accompagnements

Cette année, nous avons accompagné

**29 femmes, en les soutenant à la fois dans leur vécu et dans leurs démarches**

Plus du quart d'entre elles avait plus de 50 ans.

**Nous avons offert, en tout, 109 consultations en face à face.**

**Au niveau des consultations téléphoniques et des courriels, nous en avons enregistré 510.**

**Les statistiques 2016-2017 montrent que les femmes nous consultent principalement parce qu'elles subissent ou ont subi de la violence physique, de la violence psychologique, et parce qu'elles souffrent des conséquences des violences subies. Des femmes que nous rencontrons, aucune ne subit qu'un seul type de violence.**

**Ces femmes nous sont référées principalement soit par Multi-Femmes, soit par SOS Violence conjugale.**

**La durée de leur union pour une majorité d'entre elles (55%) est de moins d'un an.**

**Cette année, ce qui confirme la tendance générale, depuis plusieurs années, que les femmes consultent plus tôt, dans leur relation.**

### **3. Les services externes.**

Les services externes nous permettent de travailler avec les femmes sur leur reprise de pouvoir sans qu'elles aient à répondre à un besoin de base comme celui de l'hébergement. Certes, certaines d'entre elles, réalisant pleinement ce qu'elles vivent, peuvent décider rapidement, alors que nous les accompagnons dans le cadre des services externes, de quitter leur conjoint. Il leur est alors possible d'être référées à la Maison d'hébergement s'il y a de la place pour elles.

Lorsqu'une femme nous demande d'être accompagnée dans ce qu'elle vit, nous regardons avec elle ses besoins, et, ensemble, nous traçons les lignes directrices du "travail" que nous allons faire ensemble. S'engager dans une démarche de dévictimation auprès de nous est en effet une forme de travail, car elle implique une disponibilité autant psychologique que de temps, qu'il est très difficile d'avoir en situation de survie.

Questionner sa propre socialisation, se remettre en question en se centrant plus sur soi, par exemple, sont des exercices exigeants.

Nous ne sommes ni thérapeutes ni avocates. Notre travail est généraliste, et nous prenons en compte tout autant la globalité du vécu de ces femmes que leur unicité, dans une démarche visant la conscientisation et la défense de leurs droits.



---

*La violence conjugale est un phénomène complexe, encore très tabou, et difficile à comprendre, par la population en général, et d'autant plus par les victimes elles-mêmes. Il est donc essentiel de mettre de la lumière sur ce phénomène, de l'expliquer, d'éclaircir ses formes, ses mécanismes, le cycle enfermant les victimes dans l'emprise de leur agresseur.*

---

Dans le cadre de nos services, nous donnons par conséquent beaucoup d'information aux femmes, sur le phénomène de la violence conjugale en tant que tel.

Les recherches des quarante dernières années, dans le domaine, ont permis d'amasser un corpus de données dont nous pouvons leur faire bénéficier. Permettre aux femmes de donner du sens à ce qu'elles vivent, de donner un nouveau sens, fait en sorte qu'elles peuvent se déculpabiliser de la violence qu'elles subissent et ainsi remettre les responsabilités à la bonne place.

---

*L'agresseur est en effet le seul responsable des actes violents qu'il commet envers sa victime.*

---

La normalisation de leur vécu, de leurs réactions, provoque un soulagement important chez les victimes. Lorsque progressivement elles tournent le regard vers elles-mêmes plutôt que vers l'autre, lorsqu'elles se recentrent sur leurs besoins, qu'elles sortent d'une certaine forme de paralysie et ressentent et expriment leurs émotions, comme la peur ou la colère, il est beaucoup plus facile pour elles de faire des choix éclairés et de passer à l'action. Validées, comprises, elles peuvent alors faire un travail d'affranchissement, afin de retrouver plus de pouvoir sur leur vie

#### **4. Statistiques externes (femmes) 2016-2017**

Services	Nombre
Demandes acceptées de services sans hébergement	656
Demandes acceptées de services auprès des femmes (45% post-hébergement, 55% externes)	29

Services rendus en personnes (consultations face à face)	
<b>Avril : 13</b>	Octobre : 15
<b>Mai : 7</b>	Novembre : 2
<b>Juin : 7</b>	Décembre : 17
<b>Juillet : 8</b>	Janvier : 6
<b>Août : 5</b>	Février : 14
<b>Septembre : 10</b>	Mars : 5
<b>Total</b>	<b>109</b>
Soutiens dans les démarches :16	Accompagnements : 21
<b>Total de services en personne</b>	<b>146</b>

Services rendus en personnes	
Types de violences	Sources de références
<b>Violence physique : 31 %</b>	SOS : 28 %
<b>Violence psychologique : 28 %</b>	CLSC : 3%
<b>Harcèlement : 3 %</b>	Services légaux : 0%
<b>Conséquences de la violence : 38 %</b>	CAVAC :0 %
<b>Problématiques autres : 0 %</b>	Autres ressources femmes : 0%
<b>NSP : 0%</b>	Elle-même : 3%
	Organismes communautaires :0 %
	Autres : 66%
<b>Total : 100%</b>	<b>Total : 100%</b>



Situation conjugale (services rendus en personne)	
<b>Mariage</b>	24%
<b>Union de fait</b>	19%
<b>Relation passée</b>	22%
<b>Fréquentation</b>	2%
<b>Inconnu</b>	33%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Cohabitation avec le conjoint	Oui 18%	Non 72%	NSP 10%
	Moins de 1 an		55%
<b>Durée de l'union</b>	1 à 5 ans		10%
	6 à 10 ans		17%
	11 à 15 ans		3%
	16 à 20 ans		3%
	21 ans et plus		0%
	NSP		12%

## **XI. Service externe-post hébergement mères/enfants**

En plus des services offerts aux femmes, le service externe et de post-hébergement de Multi-Femmes propose un accompagnement pour les mères et leurs enfants. Pour se faire, une des **deux intervenantes mère-enfants de Multi-Femmes a du temps dégagé en ce sens.**

---

*Notre principale préoccupation est d'accompagner les familles dans les difficultés qu'elles éprouvent, en lien avec leur vécu. Car comme nous le savons, la violence conjugale a de nombreux impacts dans la dynamique familiale, et les membres qui en font partie.*

---

Nous travaillons ensemble sur différentes thématiques selon les conséquences observées sur la mère et les enfants : l'estime de soi, la confiance en soi, l'autorité, la communication mère-enfant, le développement de l'enfant, les différentes insécurités ou d'autres sujets, selon les situations. Nous sommes toujours attentives à faire le lien entre l'exposition à la violence conjugale et les comportements observés. En somme, nous souhaitons que la mère et ses enfants reprennent du pouvoir sur leurs vies, et ainsi optent pour des décisions éclairées et adaptées à leurs besoins.

Malheureusement, nous sommes confrontées très souvent à de la **violence post-séparation**, qui continue à avoir des impacts sur la famille. Car celle-ci s'exerce souvent par le biais des enfants. C'est pourquoi les familles peuvent être suivies des mois, voire des années, le temps de les aider à traverser la situation et à trouver des stratégies pour enrayer ce problème.

Qu'elles soient encore en relation ou non, les mères peuvent entreprendre un service en externe sans être passées par la maison d'hébergement. Ou alors, elles peuvent avoir été hébergées à Multi-Femmes et souhaiter poursuivre les services en quittant la maison.

Cela concerne **8** familles cette année.

---

*Pour l'année 2016-2017, l'intervenante mère-enfant a accompagné 11 familles et 15 enfants dont :*

*10 entre 2 et 4 ans,  
3 entre 5 et 12 ans  
2 entre 12 et 17 ans*

---

Étant donné la réalité des mères accompagnées à l'externe, nous nous adaptons à leurs possibilités d'horaire pour effectuer le suivi. En effet, sur onze familles, **10** ne sont plus en relation avec le père, et sont donc mères monoparentales.

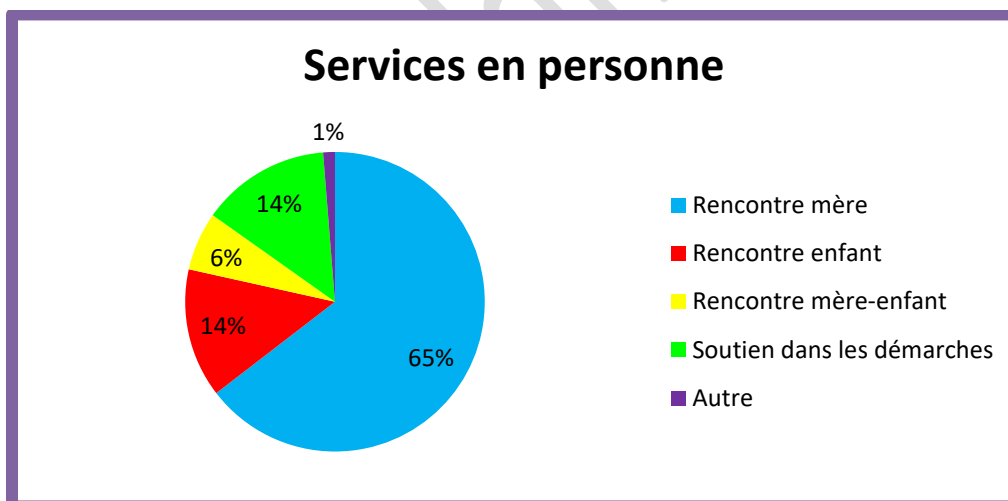
Aussi, l'intervenante propose différentes alternatives aux mères pour le suivi : suivi téléphonique ou par courriel, rencontre individuelle mère ou enfant, rencontre individuelle mère-enfant, accompagnements (DPJ, cour civile, cour criminelle, avocat...). Pour ces derniers, il est important de préciser que l'un des rôles principaux de l'intervenante à ces moments-là est de l'ordre d'un soutien psychologique, mais aussi de défense de droits. Pour certaines situations, cela peut être très prenant, notamment lorsque la protection de la jeunesse est impliquée.

---

*Cette année le service externe/post-hébergement mère-enfant a donné 79 services en personne :*

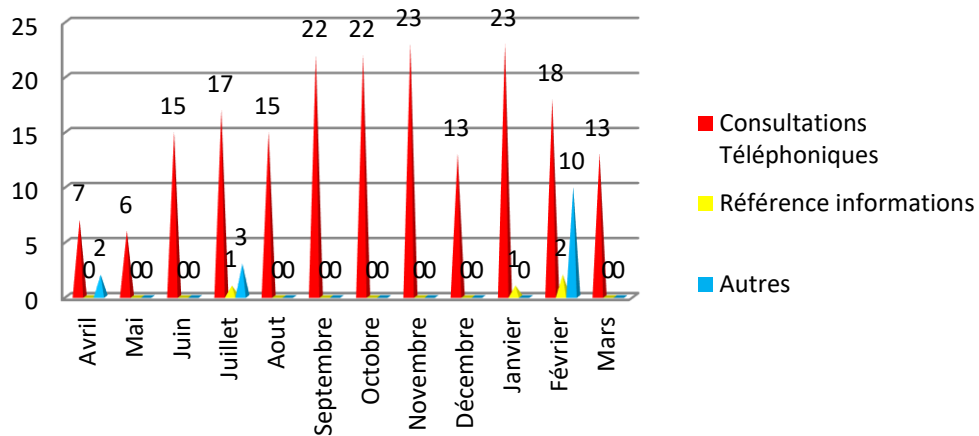
*51 rencontres mères  
11 rencontres enfants  
5 consultations conjointes mère-enfant  
11 rencontres soutien dans les démarches  
1 autre.*

---



Nous avons également offert **213** services au téléphone et par courriel en mère-enfant.

## Services sans hébergement mère-enfant



## XII. Statistiques externes jeunesse (mère-enfant)

### Services téléphoniques, sans hébergement : 213

Mois	Consultation téléphonique	Référence/information	Autres
Avril	7		2
Mai	6		
Juin	15		
Juillet	17	1	3
Août	15		
Septembre	22		
Octobre	22		
Novembre	23		
Décembre	13		

Janvier	23	1	
Février	18	2	10
Mars	13		
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>4</b>	<b>15</b>

### Consultations téléphoniques utilisateurs

<b>Mère victime</b>	<b>89%</b>
Ancienne utilisatrice mère	3%
Ancien utilisateur enfant	0%
Enfant victime	5%
Proche	0%
Professionnel au dossier/général	3%
Autres	0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Motifs des appels téléphoniques

<b>Conséquences VC sur l'enfant</b>	<b>169</b>
Violence directe sur l'enfant	1
Intimidation à l'école	0
Violence relation amoureuse	0
Autres	6
Inconnue	37
Ne s'applique pas	0
<b>Total</b>	<b>213</b>

## Rencontres face à face : 79

<b>Consultation face à face mère</b>	<b>51</b>
<b>Soutien démarches mère</b>	<b>11</b>
<b>Consultation face à face enfant</b>	<b>11</b>
<b>Soutien démarches enfant</b>	
<b>Consultation face à face mère-enfant</b>	<b>5</b>
<b>Soutien démarches mère-enfant</b>	
<b>Autres</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>79</b>

---

*Dans 85% des cas, la source de référence provient de la mère, de l'enfant ou d'un proche.*

*Dans 11% des cas, la source de référence est SOS violence conjugale.*

---

## Motifs services rendus en personne

<b>Conséquences VC sur l'enfant</b>	<b>67</b>
<b>Violence directe sur l'enfant</b>	<b>1</b>
<b>Intimidation à l'école</b>	<b>0</b>
<b>Violence relation amoureuse</b>	<b>0</b>
<b>Autres</b>	<b>11</b>
<b>Inconnue</b>	<b>0</b>
<b>Ne s'applique pas</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>79</b>



## XIII. Activités de fin de semaine

**Les travailleuses de fin de semaine ont organisé deux types d'activité durant l'année :**

Celles dites « **famille** » où chaque femme accompagnée de ses enfants est invitée à participer, et celles dites « **femme** » où seules les femmes sont invitées à participer.

Pour que cela soit possible, nous mettons en place des **plages horaires de gardiennage**.

Nous essayons de varier les activités, d'alterner entre celles des « femmes » et celles des « familles ». Il est important d'adapter les activités selon l'âge des enfants, les goûts et les champs d'intérêt des femmes.

Les activités sont aussi planifiées en fonction des saisons, des fêtes qui ponctuent l'année, et bien sûr de la météo.

Nous profitons des installations de loisirs et de la programmation de lieux culturels tels que les parcs, les bibliothèques et centres culturels d'arrondissements, les musées, les festivals.

---

*Il n'est pas toujours facile de réunir toute la maisonnée pour les activités, mais nous usons d'imagination pour réunir un maximum de personnes.*

---

**Pour cette première année, nous avons organisé une trentaine d'activités**

1. Pique-nique au Parc Lafontaine
2. Sortie au cinéma, à la piscine, aux jeux d'eau
3. Barbecue dans la cour
4. Conférence « Comment protéger son identité numérique » proposé par la BANQ
5. Jeux de société
6. Sorties aux Francofolies, au Festival de jazz
7. Goûter marocain
8. Réalisations en pâte à sel
9. Marionnettes
10. Après-midi Bien-être
11. Chasse aux œufs à Pâques
12. Réalisation de cartes pour la fête des Mères



## XIV. Financement

### 1. Subventions

Notre subvention, versée par le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud de l'Île de Montréal), **pour 2016-2017 s'est élevée à 738,881\$.**

Une hausse de 1.2% (8,761\$) par rapport au dernier exercice.

Une somme de **8,901\$** nous a été octroyée, par le gouvernement fédéral via le programme **Emploi-Été-Canada (EEC)**, pour l'embauche de trois étudiantes pendant l'été.

De plus, signalons la signature, en mai 2016, de la Convention de soutien financier 2015-2018 du Programme de soutien aux organismes (PSOC) dans le cadre du financement à la mission globale des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux.

### 2. Dons

Nous avons reçu un total de **26 282\$** en dons cette année.

De cette somme nous comptons, notamment, la nourriture reçue de **Moisson Montréal** qui nous permet de faire baisser notre note d'épicerie de façon substantielle.

La contribution de **Cyberlog** pour la réalisation de notre site Internet et tous les commanditaires ayant soutenu l'activité d'autofinancement par le tirage que nous avons organisé.

À noter également que nous recevons un grand nombre de jouets pour les enfants et autres cadeaux pour les femmes tout au long de l'année, mais particulièrement lors de la fête de Noël organisée par la maison.

## Principaux donateurs en biens matériels et services

- **Moisson Montréal**
- **Thé jouet -Toy Tea**
- **Shoebox project**
- **Cyberlog**
- **Solutions MC**
- **Boutique Ardène**
- **Musée McCord**



Les donateurs  
Merci!

Tel que le veut la tradition, nous désirons mentionner les noms des donateurs de plus de 500\$

Donateur	Montant
• UNIFOR Canada via le Fonds de Justice sociale des Unifor	2,000 \$
• Député de Mercier, M. Amir Khadir (Fonds discrétionnaire)	1,500 \$
• Fondation canadienne des femmes	1,100 \$
• Association Marie-Reine, Carrefour Provincial Famille-	857 \$

Jeunesse	
• Donateur privé préférant taire son nom	800 \$
• Caisse du Plateau Mont-Royal	750 \$
• Monsieur Alexandre Renaud	500 \$

### 3. Autofinancement

Cette année Multi-Femmes a déployé pas mal d'efforts pour tenir des activités d'autofinancement.

---

*Nous souhaitons principalement soutenir le financement d'un camp de 2 jours, pour les mères et leurs enfants, à la fin de l'année scolaire. Nous voulions aussi contribuer au financement des répit-gardiennage offerts aux mamans pendant leurs séjours en hébergement.*

---

Les résultats ont été satisfaisants sans pour autant combler tous ces coûts, surtout en ce qui concerne le répit-gardiennage, mais nous sommes fières de cette réalisation.

La principale activité a été de proposer un tirage de 27 lots, obtenus grâce à la générosité de commerçants et de donateurs privés. L'ensemble des lots recueillis totalisait une valeur de 3,985 \$. Nous avons 3000 billets en circulation, au coût de 5 \$ chacun. Finalement, nous avons vendu pour 9,420 \$, soit 1884 billets.

N'eût été l'implication de chaque membre du conseil d'administration, de l'équipe de travail et d'une bénévoles très impliquée en la personne de **Carole Goulet**, nous n'aurions pas pu arriver à une aussi forte vente. Nous les remercions toutes très chaleureusement.

**Les commerçants qui ont contribué, par leur générosité, au succès de cette activité d'autofinancement. Un gros merci !**

Commerçants		
<b>Auberge de la Fontaine</b>	Restaurant Le Georgia	L'Espace Intérieur
<b>Qui Dort Dîne</b>	BON-D Resto de quartier	Restaurant Au Petit Extra

<b>La Dorade Rose</b>	Rona , quincaillerie De Lorimier	Vélo Urbain
<b>Boutique ONZE</b>	Salon boutique Aveda	Espace Mawaii
<b>Croque en Bol</b>	Arthur Quentin	Librairie Paulines
<b>La Maison des Pâtes Fraiches</b>	Coiffure Royale Elle et Lui	Salon Place de l'Élégance
<b>L'Heureux Bouddha</b>	Fromagerie Bleu & Persillé	Bijouterie Flora
<b>Olive Pressée</b>	Café Rico	2 donateurs privés

---

*Depuis le 1er avril 2016, les gens et les compagnies sont invités à faire des dons directement à Multi-Femmes inc. via son site Internet*

*Notre organisme possède un numéro de charité et peut remettre des reçus pour les impôts*

---

## **XV. Concertation et participation dans le milieu**

---

*Multi-Femmes organise chaque année plusieurs évènements, où nous invitons les familles et anciennes familles qui ont bénéficié de nos services. Cela nous permet de prendre des nouvelles des femmes et de leurs enfants et de conserver le lien avec elles.*

---



---

*C'est aussi une occasion pour elles d'une part de profiter de moments d'évasion et d'activité qu'elles ne pourraient pas*

*s'offrir. D'autre part, ces activités permettent souvent de briser aussi leur isolement.*

---

## **1. Activités culturelles, récréatives et communautaires**

**Nombre total de participants : 130**

Pour l'année 2016-2017, l'équipe de Multi-Femmes a organisé 4 activités culturelles et récréatives :

- En mai, nous avons invité les familles pour un évènement, en lien avec le déménagement des locaux des services externes. Neuf femmes et cinq enfants ont répondu présents ;
- En juin, nous avons organisé un évènement pour célébrer la fin de l'école pour les enfants, que nous appelons entre nous la fête des enfants. Celle-ci s'est déroulée à de Voiles en Voiles, au vieux port de Montréal : parcours aériens, escalades, jeux gonflables. Nous y avons passé une très belle journée. A cette occasion, 11 femmes et 14 enfants ont répondu présents ;
- En novembre, un évènement a été organisé avec les femmes hébergées, les femmes de l'externe et leurs enfants où les enfants étaient invités à faire des dessins. Ceci, dans le but éventuel d'imprimer les dessins des enfants sur des T-shirts qui seront par la suite mis en vente pour le financement de l'organisation du 40<sup>e</sup> anniversaire de Multi-Femmes. Huit femmes et quinze enfants ont répondu présents ;

### **Repas communautaires**

Pour l'année 2016-2017, nous avons organisé un repas communautaire : la Fête de Noël a eu lieu en décembre 2016.

Elle s'est déroulée au centre communautaire du Monastère. Mère Noël et ses lutines ont distribué de nombreux cadeaux pour les femmes et les enfants.

Nous avons la chance de pouvoir offrir ces cadeaux aux enfants et aux femmes grâce à de généreux donateurs, notamment 'Tea Toys', 'Opération Père Noël' et 'Shoe box' que nous tenons à remercier de leur générosité encore une fois cette année. Ces dons nous permettent d'offrir des cadeaux à Noël, mais sont offerts également lors des anniversaires des enfants hébergés au courant de l'année.

---

*Il y a eu 63 participant(e)s à la fête de Noël 2016, où un dîner froid a été servi, faisant ensuite place à une activité karaoké-danse.*

---

## 2. Activités de concertation

Activité	Nombre
Entrevue	3
Lettres d'appui	4
Activités de concertation	33
Promotions de services, kiosque	7
Dépliants/matériels de promotions distribués	218
Nombre de personnes rejointes	1544

---

*Le dynamisme, de l'engagement et de la concertation avec les ressources du milieu*

---

## 3. Tables de concertation, groupes ou comités de travail

**RIOCM** : c'est le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal qui compte à son actif près de 550 organismes communautaires de l'île de Montréal. Nous sommes membres du RIOCM, ce qui nous permet d'être tenues au courant de tous les dossiers relatifs à la défense du milieu communautaire.

**RMFVVC** : avec 42 maisons membres implantées à la grandeur du Québec, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale constitue un vaste réseau résolument engagé, depuis 1979, pour le droit à l'intégrité physique et psychologique des femmes.

**TCVCM** : la Table de concertation en violence conjugale de Montréal a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs en travaillant en partenariat et en concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action qui vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des agresseurs dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences.

**Atelier habitation Montréal** offre un accompagnement personnalisé dans tout le processus du développement et de réalisation d'un projet. Leurs réalisations sont l'accomplissement d'un formidable travail d'équipe et de partenariat avec les différents intervenants et les futurs résidents. Chaque projet tient compte des attentes et besoins des futurs résidents, tout en respectant les normes des différents programmes gouvernementaux.

**Regroupement des maisons de l'île** : le regroupement est un lieu de concertation et d'alliance stratégique des maisons de l'île de Montréal, qui regroupe les maisons Assistance aux femmes, l'Auberge transition, La Dauphinelle, Maison du Réconfort, le Refuge de l'Ouest-de-l'Île, L'Escale pour elle, la Maison d'Athéna et Multi-Femmes.

Nous participons aussi à des rencontres de concertation des intervenantes auprès des jeunes, ainsi qu'à des activités de concertation avec des partenaires de notre territoire, selon les enjeux politiques et sociaux. Nous nous concertons aussi avec les organismes venant en aide aux femmes immigrantes.



## **XVI. Rappel des orientations de Multi-Femmes**

1. Continuer la lutte pour la défense des droits des femmes victimes de violence et de leurs enfants exposés.
2. Diversifier les sources de financement afin de maintenir la viabilité de l'organisme, mais aussi la continuité des activités et services offerts aux femmes et à leurs enfants.
3. Continuer la lutte pour le financement d'agrandissement de la maison d'hébergement, afin d'offrir aux femmes et à leurs enfants, un milieu de vie de qualité.
4. Organiser le 40<sup>e</sup> anniversaire de Multi-Femmes avec un évènement festif à l'intention des membres de l'organisme, mais aussi des partenaires du territoire. Se trouver une "marraine" pour cette occasion.
5. Afin de se doter d'une vision d'avenir quant à la direction à prendre pour notre organisme, l'équipe de Multi-Femmes et le CA réaliseront une planification stratégique sur cinq ans à l'automne comportant un plan d'action triennal 2017-2020, afin d'inscrire les nouvelles



orientations dans une perspective à moyen et long terme. Ce travail s'est réalisé de concert avec la consultante Nancy Burrows qui a pu y apporter son expertise.

6. Finaliser l'implantation de la nouvelle structure, démarche initiée en 2014, et mettre en œuvre tous les documents travaillés conjointement avec le conseil d'administration, ainsi que les différents comités permanents.
7. Continuer à consolider l'équipe et mettre à leurs dispositions les formations offertes dans le milieu, pour que chaque intervenante soit en mesure de donner des services de qualité aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.
8. Poursuivre la lutte de reconnaissance de l'autonomie et de l'expertise de notre organisme et de nos partenaires du milieu. La véritable concertation oblige le partage, le respect, la confiance, la reconnaissance du rôle des autres.

**UN DE CES HUIT COUPLES VIT L'ENFER DE LA VIOLENCE CONJUGALE.  
LEQUEL ?**



## **XVII. Conclusion**

En guise de conclusion, il faut souligner que depuis quelques années, nous observons une augmentation du nombre de problématiques de chacune des résidentes et nous savons maintenant que cette tendance est là pour rester. C'est pourquoi nous misons sur la stabilité de notre équipe qualifiée, sur la qualité de nos services et sur un environnement adéquat pour que les femmes et les enfants qui doivent habiter en communauté et de partager les espaces communs, puissent le faire en toute dignité.

**Un grand merci à toutes et à tous de nous soutenir dans la réalisation de notre mission !**

### **XXIII. Annexe Statistiques 2016-2017**

---

*Hébergement 2016-2017 : 58 femmes et 66 enfants*

*Taux d'occupation : 82%*

*Moyenne de séjour : 31 jours*

*Demandes d'admission: 181, (58 ont été acceptées et 123 ont été refusées pour des motifs de manque de place, autres problématiques ou sécurité.)*

*Consultations téléphoniques 327*

*70% des demandes d'hébergement sont référées par SOS Violence conjugale*

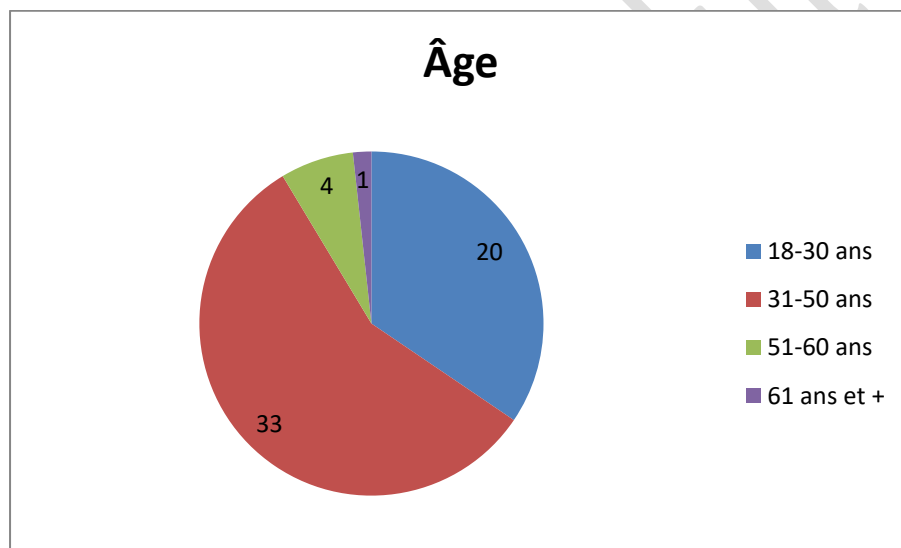
*41% des femmes étaient mariées à leur conjoint au moment de l'admission*

*53% des femmes hébergées sont citoyennes canadiennes*

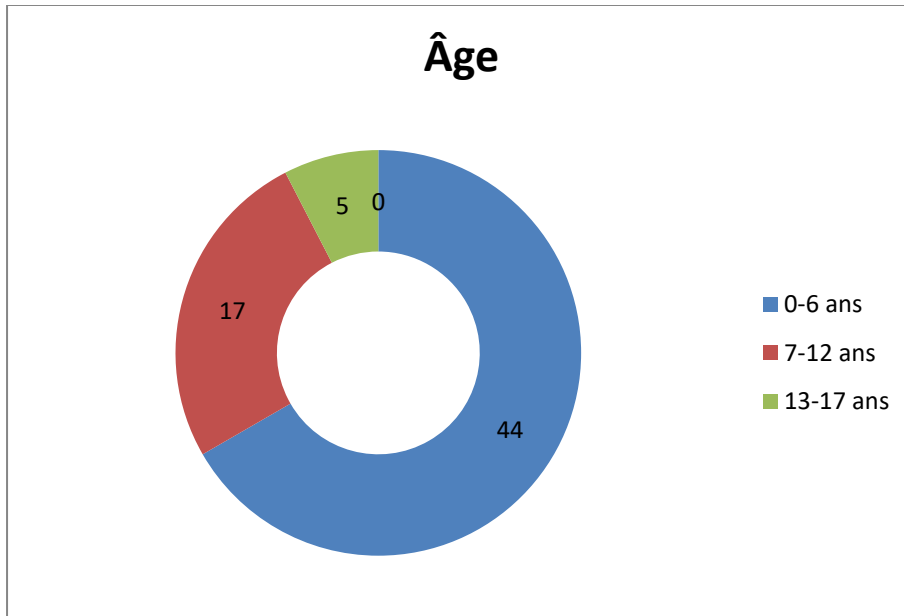
*26% des femmes hébergées sont résidentes permanentes*

---

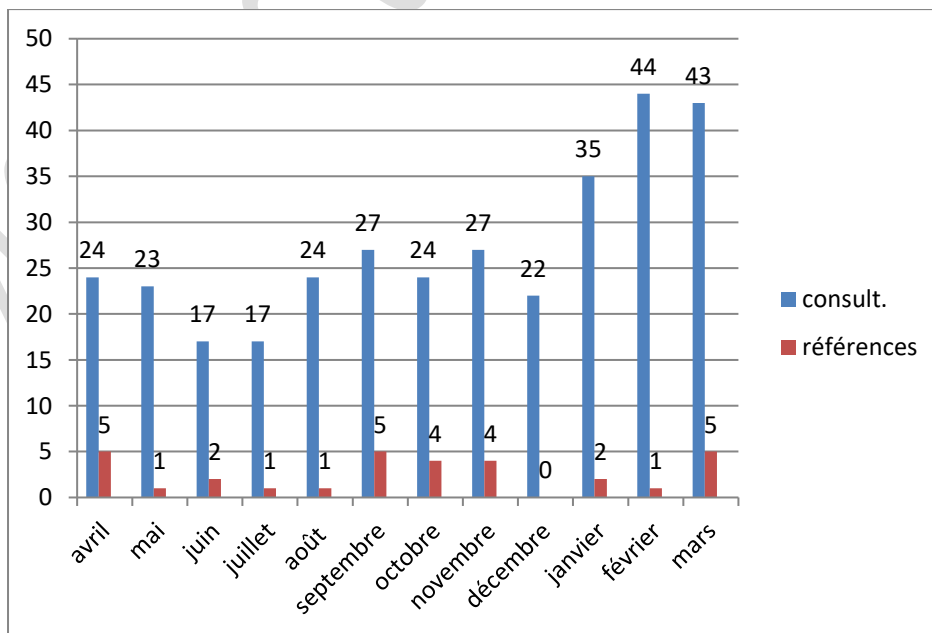
### Tranches d'âge femmes



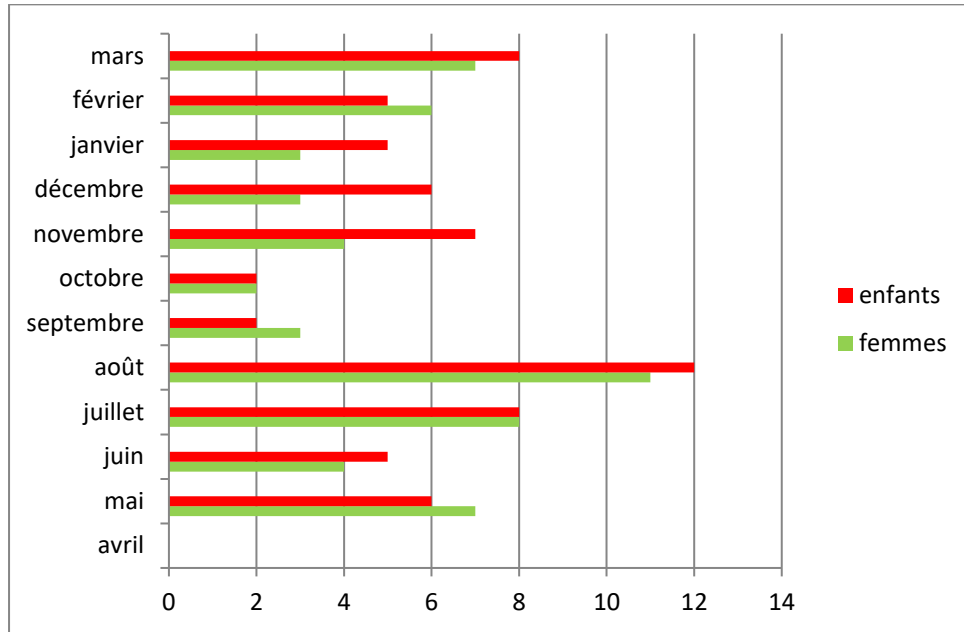
### Tranches d'âge enfants



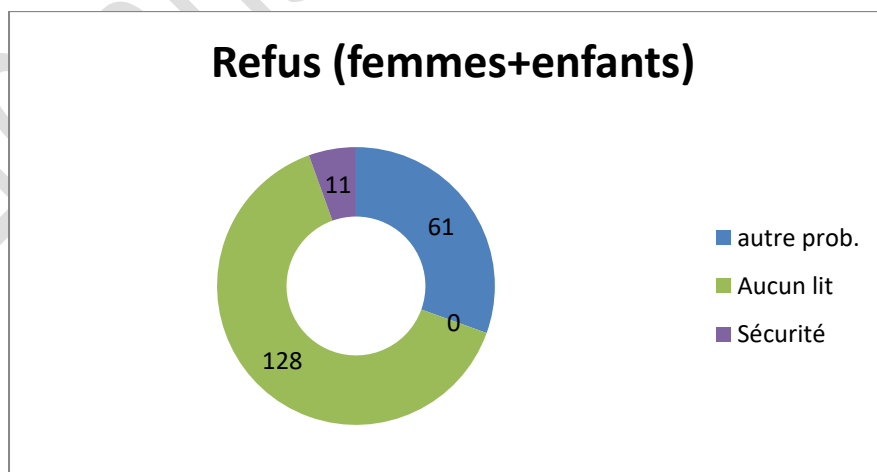
### Consultations téléphoniques



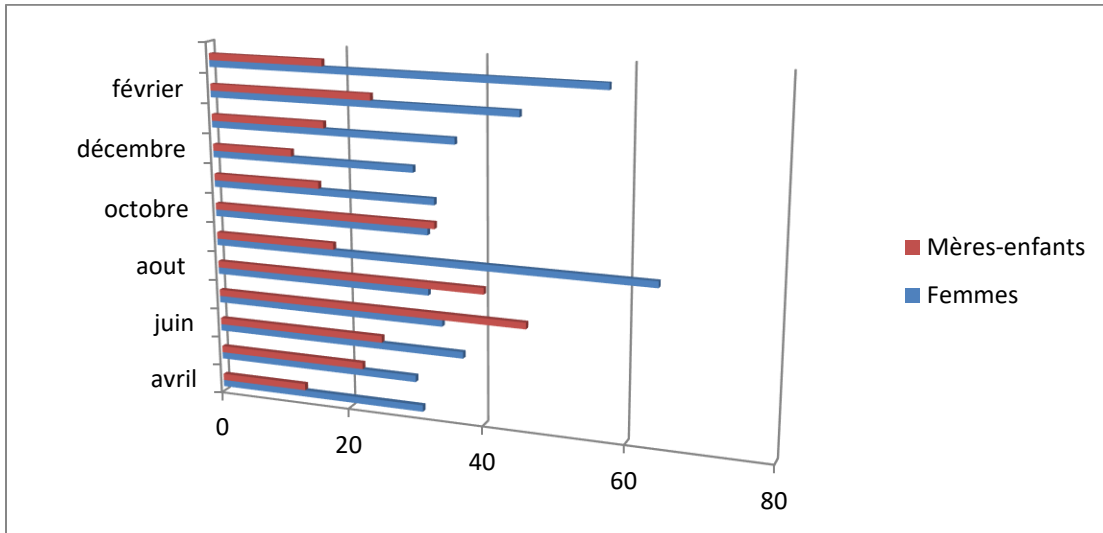
## Demandes hébergements acceptées selon les mois



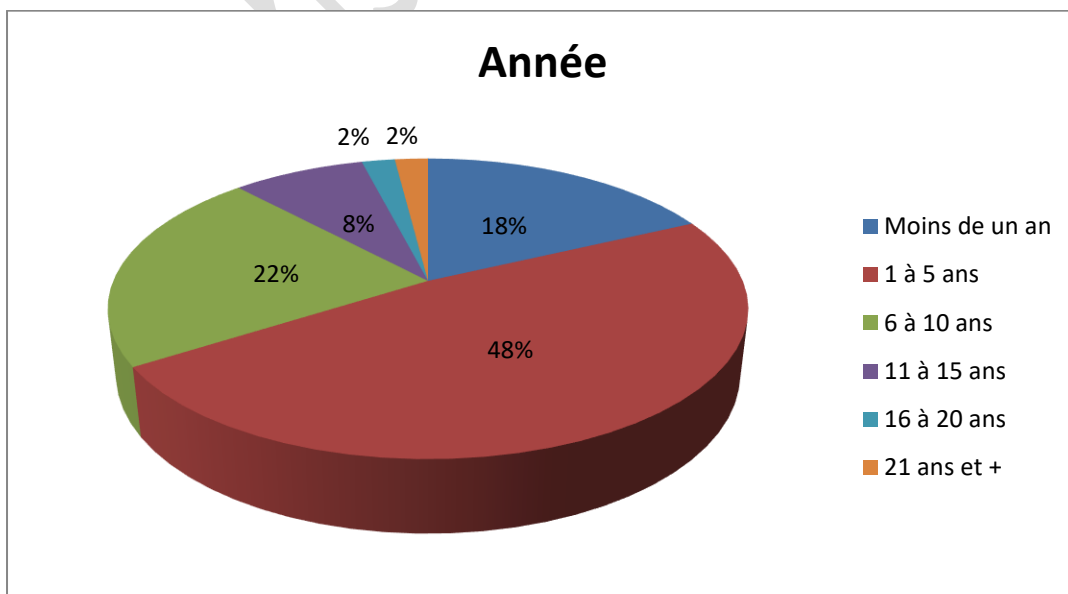
## Refus d'hébergement



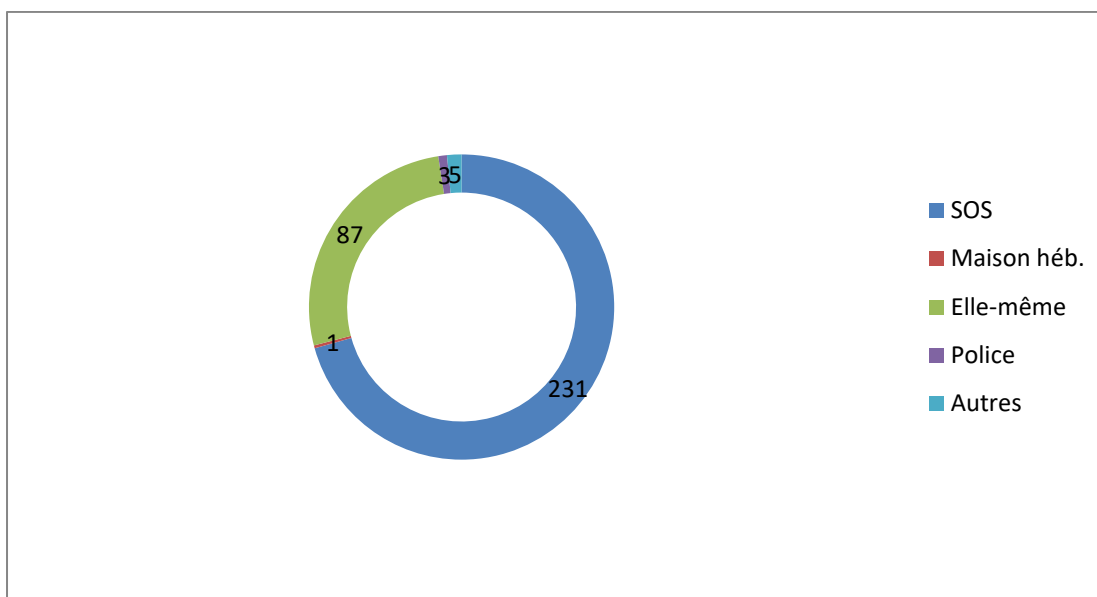
## Rencontres individuelles



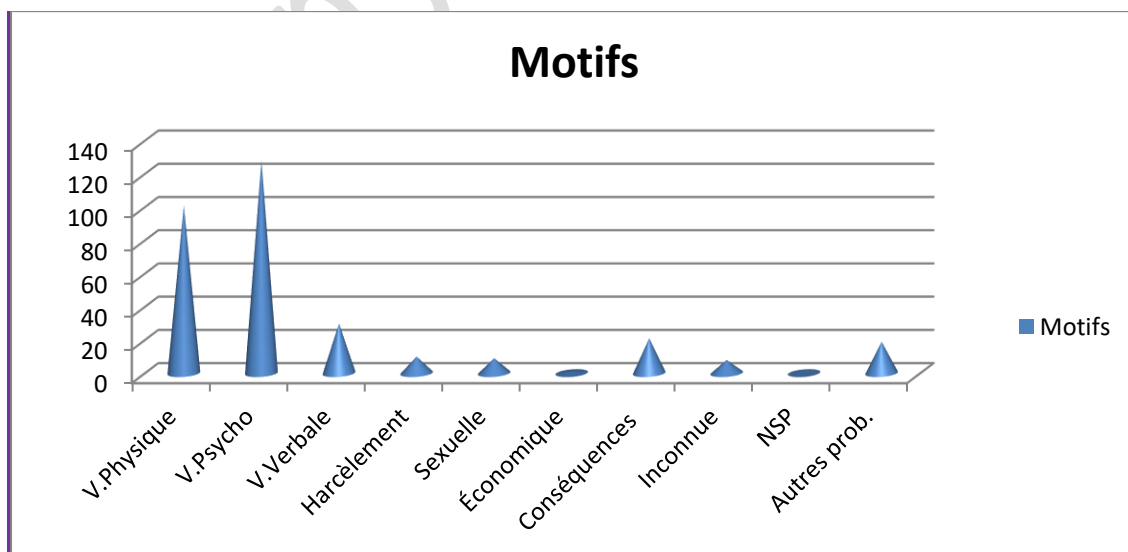
## Durée de la relation



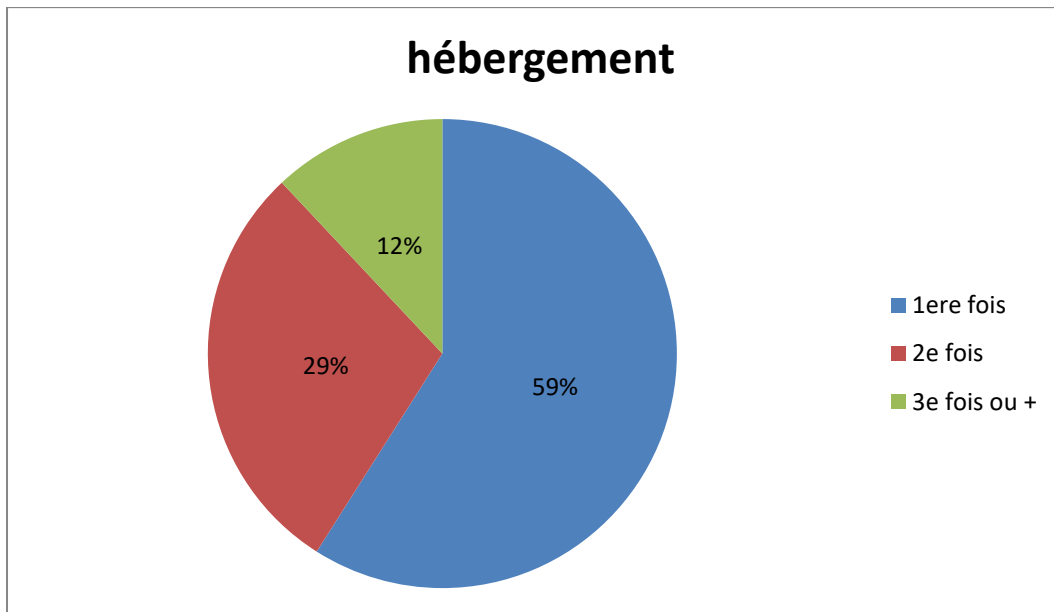
## Sources références consultations téléphoniques



## Motifs de violence consultations téléphoniques

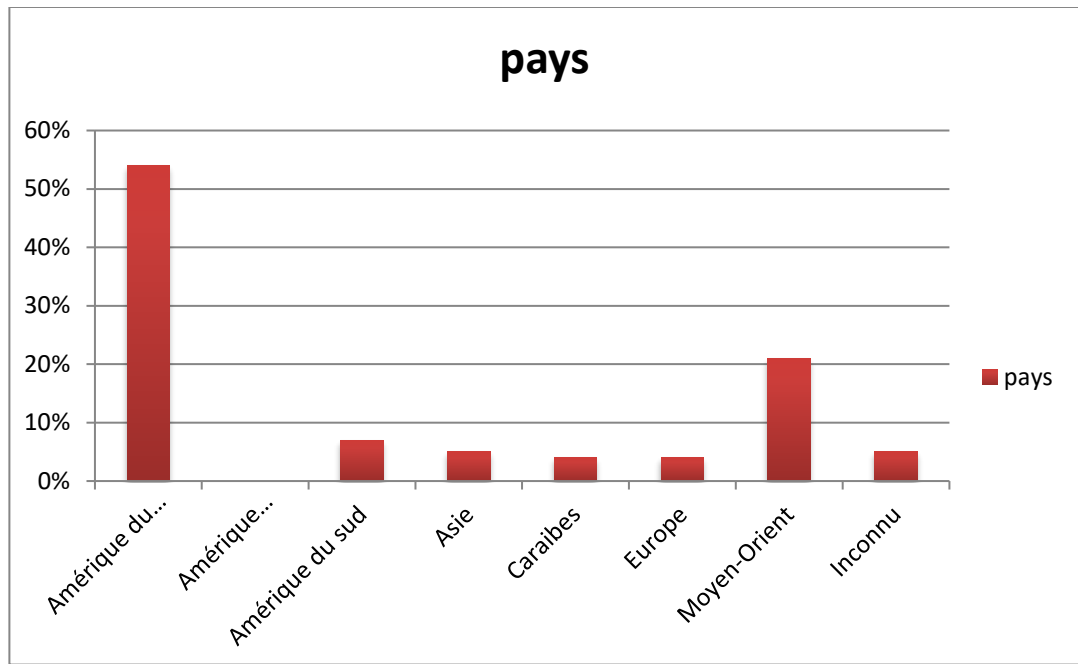


## Nombre d'hébergement femmes admises



## Origines des femmes hébergées





40 ans dans la